

## Une journée à l'Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne pour le commerce des semences

### **Les meilleures pratiques de gestion demeurent la solution proposée pour prévenir la contamination des cultures biologiques par les cultures GM; mais le secteur biologique demeure vraiment sceptique**

Nicole Boudreau, coordonnatrice de la FBC, a assisté le 16 juillet aux rencontres de divers comités de l'Association canadienne pour le commerce des semences (ACCS) tenues à Québec. La première rencontre était celle du Comité sur le fourrage et le gazon de l'ACCS où le plan de coexistence créé par l'ACCS pour promouvoir une coexistence pacifique entre les producteurs des cultures biologiques et ceux des cultures génétiquement modifiées (GM) a été présenté à l'auditoire. Le principe à la base de ce plan est que « Les agriculteurs doivent avoir la capacité de choisir ». Tout est question de choix. Mais ce plan repose principalement sur les meilleures pratiques de gestion (MPG) appliquées sur une base volontaire. Le plan ne spécifie pas comment ces MPG seront supervisées mais l'ACCS précise que la formation, une grande diffusion, la distribution de livrets bilingues devraient assurer un bon taux d'adoption au sein des producteurs des cultures GM et biologiques.

[Le plan](#) repose sur la tenue de registres, la prévention de la présence adventice et de la présence en faibles concentrations d'OGM lors de l'ensemencement, la réduction du risque de contamination par flux génique et du mélange lors de la récolte et au cours de la manutention et de l'entreposage. Il vise également à prévenir les plantes spontanées depuis une culture GM préalablement cultivée et la résistance des mauvaises herbes.

« Personne n'est satisfait de ce plan » commente Patti Townsend, la directrice de l'ACCS. Mais elle est convaincue qu'il sera efficace.

Mais comment est-il possible de prévenir la contamination lorsqu'un plan de coexistence repose essentiellement sur la prévention et la réduction du risque, et qu'il ne sera appliqué que sur une base volontaire?

Et les abeilles pollinisatrices se conformeront-elles à ce plan pour éviter de disséminer le pollen des cultures GM vers les cultures biologiques avoisinantes? Qui donc paiera quand la contamination sera détectée? Le plan demeure silencieux sur ce sujet. Il s'agit d'un manquement important.

Des participants ont exprimé des inquiétudes lors de la présentation du plan : l'ACCS l'a-t-elle soumis à ses conseillers juridiques? Qui est le « propriétaire » du plan : les compagnies qui produisent des OGM ou l'ACCS? Nicole Boudreau est intervenue pour souligner que le secteur biologique n'est absolument pas confortable avec ce plan et que les discussions devraient se poursuivre pour prévenir ce qui serait désastreux pour tous les agriculteurs : dépenser temps et argent dans des batailles légales au lieu de nourrir la planète.

Le RCAB a [publié un document](#) sur son site Web, *Le plan de coexistence de l'Association canadienne du commerce des semences ouvre la voie à la contamination par la luzerne GM*, que tous les exploitants biologiques devraient lire. Ce document décrit les faiblesses de ce plan. Et confirme que la luzerne GM constitue une menace réelle pour l'agriculture biologique. Si tout repose sur une question de choix, comment les producteurs de cultures biologiques et non GM pourront-ils réaliser leurs choix si la contamination survient?

Forage Genetics International (FGI) a présenté une mise à jour sur la luzerne GM Roundup Ready : FGI déclare n'avoir pris aucune décision au sujet de la commercialisation de la luzerne GM dans l'Est du Canada et que « La gestion agronomique et les plans de coexistence approuvés par les exploitants doivent être en place avant toute décision de commercialisation dans l'Est du Canada ». FGI confirme que 35% de la luzerne cultivée aux États-Unis est GM (luzerne Roundup Ready – LRR) et qu'un sondage mené auprès de 200 producteurs de luzerne de l'Est du Canada a montré que 47% essaieraient vraisemblablement de

cultiver la LRR si elle était disponible sur les marchés. Mais lors de ce sondage, ont-ils mentionné que les risques de contamination des cultures biologiques et non GM par les cultures GM étaient très élevés? Et s'ils en avaient été informés, auraient-ils accepté à hauteur de 47% de faire des essais? Personne ne sait.

FGI planifie également que la luzerne à teneur réduite en lignine soit autorisée au Canada et aux États-Unis en 2015. Les MPG aideront-elles à prévenir la contamination lorsque deux variétés de luzerne GM seront commercialisées?

Les MPG sont aussi la solution promue par Croplife Canada pour protéger les pollinisateurs des effets toxiques potentiels des néonicotinoïdes (les néonics) sur les abeilles. À la réunion du Comité sur le maïs, le soja et les céréales de l'Est du Canada de l'ACCS, Pierre Petelle, VP, chimie chez Croplife Canada, a déclaré que la vulgarisation, l'implication de la communauté des apiculteurs et un bon dialogue avec l'ARLA assureront que les MPG soient bien appliqués.

Croplife Canada soutient même la « coexistence des semences traitées aux insecticides et des abeilles ». « Tant les abeilles que les produits de protection des cultures sont d'une importance vitale pour la production agricole. De leur côté, les abeilles pollinisent de nombreuses cultures d'importance, tandis que les pesticides jouent un rôle vital dans la protection de ces mêmes cultures contre les dommages des ravageurs potentiellement dévastateurs. » Mais en utilisant des pesticides pour protéger les cultures contre les insectes ravageurs, les producteurs affectent potentiellement la santé des abeilles; après tout, les abeilles sont des insectes. L'UE a banni les « néonics ». Mais au Canada, nous continuons de promouvoir la coexistence et les MPG pour protéger les pollinisateurs. Est-ce que cela sera suffisant?

Les MPG sont encore promues pour prévenir la résistance des mauvaises herbes au glyphosate. Stephen Yarrow, VP, biotechnologie végétale chez Croplife Canada, déclare à la réunion du Comité sur la biotechnologie de l'ACCS que « nous devons être plus agressifs pour prévenir le développement de la résistance », et la rotation est, en ce sens, l'une des meilleures pratiques de gestion. Éduquer et persuader les producteurs de faire la rotation des cultures prévient les nouveaux cas de résistance des mauvaises herbes. **Yarrow parle aussi des municipalités de la C.-B. qui ont banni les OGM. « C'est un comportement étrange qui n'a aucun impact chez Croplife », commente Yarrow, qui ajoute que « tout est basé sur les émotions ».** Mais si Croplife n'y voit aucun impact, pourquoi donc en fait-il mention?

Yarrow décrit avec détails comment les cultures GM progressent sur la planète, en particulier dans les pays en voie de développement. Il se dit très heureux de la promotion agressive de la politique sur la présence en faibles concentrations (PFC) d'OGM non approuvés faite par le gouvernement canadien à travers le monde. « Cela facilite l'offre de nouveaux choix » commente Yarrow, qui constate que l'approbation synchronisée des nouveaux OGM est difficile à réaliser. Croplife Canada demande une approche globale d'enregistrement des OGM afin de prévenir les perturbations des échanges commerciaux. Questionné sur le sujet de la contamination des cultures biologiques et non GM, il a répondu ne pas connaître le sujet, puis a mentionné que le plan de coexistence résoudrait ce problème.

Une représentante d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Kirsten Finstad, a [finalement présenté](#) comment AAC développe et promeut la politique de la Présence de faibles concentrations (PFC) d'organismes GM non approuvés. Elle a d'abord déclaré que les cultures GM « sont bénéfiques pour l'environnement à cause du travail réduit du sol ». (Ce commentaire paraît incongru pour qui soutient l'agriculture biologique.) Elle explique que la politique de la PFC pour les aliments pour humains et animaux progresse; une Initiative globale sur les PFC a été créée en mars 2012, impliquant 14 pays pour développer des solutions à l'échelle internationale sur les PFC. Mais elle a précisé que les semences constituent une problématique différente, car elles sont disséminées dans l'environnement et persistantes. AAC explorera le besoin de directives pour l'évaluation du risque environnemental (ERE) à l'échelle internationale pour le cas des semences, identifiera les impacts sur la chaîne de valeur agroalimentaire, évaluera les diverses propositions de politiques sur les PFC dans les semences et le possible alignement avec la politique sur les PFC définie pour les aliments et, enfin, évaluera l'impact pour le Canada d'être le premier pays à intégrer une politique des PFC pour les semences.

Plusieurs autres enjeux ont évidemment été abordés aux rencontres des comités de l'ACCS auxquelles 208 participants étaient inscrits; de ce nombre, 70 étaient des représentants de l'industrie des biotechnologies (Monsanto, FGI, DuPont Pioneer, Syngenta, etc). Les producteurs de cultures biologiques et non GM, dont les perceptions et les méthodes d'analyse diffèrent complètement, étaient peu nombreux.

Nous agréons que nous ne sommes pas d'accord sur le sujet des MPG, mais les producteurs des cultures GM semblent plutôt ennuyés d'entendre que les producteurs biologiques pourraient ralentir leurs activités. Ils ne comprennent pas l'agriculture biologique; Yarrow a même confondu la [Norme de l'ONGC](#) sur l'étiquetage volontaire des aliments non GM avec la norme biologique. Un autre participant a commenté que ce sont les producteurs biologiques qui sont responsables de protéger leurs cultures afin que les producteurs d'OGM ne soient pas limités dans leurs pratiques. Il y a un immense fossé entre les deux secteurs qui ne communiquent pas et ne sont pas informés. Ce n'est certes pas le contexte idéal pour établir des règles de coexistence efficaces.

## **Deux agriculteurs demandent au gouvernement de l'Ontario de procéder à une évaluation environnementale de la luzerne génétiquement modifiée (GM)**

Ils ont déposé une demande dans le cadre de la Charte des droits environnementaux de l'Ontario avant que la luzerne GM ne soit disponible commercialement. [Cliquez ici](#) pour en savoir davantage.

Révision de la norme biologique canadienne

### **Ajustement de l'échéancier des travaux de révision - La campagne de financement de la FBC est en cours**

- L'Office des normes générales du Canada (ONGC) et le Conseil canadien des normes (CCN) publieront bientôt un communiqué de presse pour annoncer officiellement la révision des normes nationales référencées par les règlements canadiens; la Norme biologique canadienne (NBC) fait partie de ces normes.
- Le plan de travail de la révision de la norme sera bientôt complété; le CCN exige un calendrier de travail très précis pour le processus de révision, de même qu'un budget rigoureusement détaillé. L'ONGC et le CCN acceptent que le calendrier des travaux de révision, dont le lancement ne peut se faire avant que le plan de travail ne soit établi, soit décalé jusqu'en août 2015.

*« L'entente que nous (ONGC) avons avec le CCN assure le financement de la révision complète pour une période de deux ans. L'intention originale était de démarrer les travaux dès la signature de l'entente en avril 2013. Mais ce n'est que maintenant que nous avons un plan de travail approuvé par le CCN, et le CCN ne nous permettait pas de démarrer les travaux de révision de la norme avant que le plan de travail ne soit approuvé. Nous avons négocié avec le CCN qui a accepté que la fenêtre de deux ans allouée à la révision prenne fin en août 2015, plutôt qu'en avril 2015. Je sais qu'il y a beaucoup de travail à accomplir sur une période de temps assez courte, mais c'est un financement exceptionnel et il faut saisir cette opportunité », commente Patricia Wait, gestionnaire de l'ONGC.*

Le secteur biologique est certes très heureux de cet arrangement. Le financement du CCN couvrira les activités de l'ONGC (personnel de l'ONGC, services de traduction, support logistique, supervision). Le secteur biologique doit assumer les frais de soutien aux travaux des groupes de travail, la recherche sur les enjeux complexes, les frais de déplacement pour les réunions des membres votants, les activités de communication avec le secteur, etc.

- La demande de la FBC au programme Agri-Marketing d'AAC pour le financement des travaux de révision de la NBC n'a pas encore été approuvée; les agents d'AAC communiquent régulièrement avec la FBC et confirment qu'AAC devrait faire connaître sa décision en septembre.
- La campagne de la FBC pour financer 25 % du coût des travaux de révision de la norme pour compléter la participation financière d'AAC progresse. Si vous n'avez pas été contacté et que vous désirez contribuer à cette campagne, n'hésitez pas à communiquer avec votre organisation biologique provinciale ou avec la FBC. Nous publierons bientôt la première liste des donateurs.
- De nombreux exploitants ont soumis leurs noms pour être membres des groupes de travail qui prépareront et proposeront des amendements à la norme biologique en révision; les leaders de ces groupes de travail se rencontreront la semaine prochaine pour constituer leurs groupes. Ils doivent s'assurer que chaque groupe est équilibré et composé de membres provenant de divers milieux et ayant diverses compétences. Les candidatures peuvent encore être soumises à l'adresse [info@organicfederation.ca](mailto:info@organicfederation.ca)

Pour demeurer compétitif et poursuivre sa croissance,  
le secteur biologique canadien fait la mise à jour de la norme biologique  
qui régit le travail quotidien des opérateurs canadiens certifiés.

Les travaux de révision de la norme nécessitent la participation financière de l'industrie.

Contribuez à la campagne de financement  
de la Fédération biologique du Canada  
afin de soutenir la mise à jour de la norme biologique canadienne.

Objectifs: CAN/CGSB-32.310-2015,  
CAN/CGSB-32.311-2015  
et un marché biologique régénéré  
en pleine expansion



Pour davantage d'information,  
visitez le site Web de la FBC  
[www.federationbiologique.ca](http://www.federationbiologique.ca)

ou contactez la FBC par courriel  
[info@organicfederation.ca](mailto:info@organicfederation.ca)  
ou par téléphone – 514-488-6192



### La célébration de la ferme familiale Black le 4 août 2013

## Félicitons Larry Black, le représentant de MOA au conseil d'administration de la FBC

La mise en vigueur de la [Loi sur les produits agricoles biologiques](#) au Manitoba et la célébration d'un siècle de production biologique à la ferme familiale Black sont deux événements importants de l'été au Manitoba!

La ferme de la famille Black @ NE2-2-22 est une ferme centenaire! La première section a été achetée par Thomas Black en 1912 et a été exploitée pour la première fois en 1913.



Cette terre n'a jamais été cultivée avec des engrais ou pulvérisateurs commerciaux. La famille Black célèbre donc 100 années de production biologique et 4.5 générations de fermiers biologiques Black! Le 35<sup>e</sup> anniversaire de mariage de Sue et Larry et de leur statut de propriétaire de la Ferme familiale Black sera également souligné. Il y aura deux présentations de la Ferme centenaire dimanche, le 4 août à 13h30 @ NE 34-1-22, Lake Metigoshe Road Puis, suivra @ NE 2-2-22, une visite des cultures à la ferme même.

La fête se poursuivra en soirée au centre communautaire Metis, Lake Metigoshe. Le repas servi à 18h30 incluera surtout des aliments locaux et biologiques, dont le porc et poulet produit à la ferme, et un BBQ servi par Rural Routes (un groupe local). Un feu de camp et des chants suivront. Apprenez vos instruments et vos chaises. Il est possible de camper sur le site.

Un maximum de 250 personnes sera présent. Veuillez réserver avant le 8 juillet au 204-747-2867 ou à l'adresse [lasue@mynetset.ca](mailto:lasue@mynetset.ca)

**Le Répertoire des intrants bios de marque**



[Visitez](#) le Répertoire canadien des intrants bios de marque!

**Une base de données des marques de commerce des intrants pour les opérateurs biologiques canadiens administrée par [Peppersoft Inc.](#)**



La Semaine bio aura lieu du 21 au 28 septembre 2013!  
C'est la semaine idéale pour planifier un événement de sensibilisation au bio et joindre le mouvement qui s'étend d'un océan à l'autre!

Organic Federation of Canada  
Fédération biologique du Canada  
514-488-6192  
[info@organicfederation.ca](mailto:info@organicfederation.ca)  
[www.organicfederation.ca](http://www.organicfederation.ca)